SPPUQTR
Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 22 août 2024 (PV-CX684)
9h
Salle Le Nordet
Restaurant Le Castel 1954, Trois-Rivières

Présences
Professeure Sonia El Euch, présidente
Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux affaires syndicales (VPAS)
Professeure Julie-Marthe Grenier, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier
Professeure Lyson Marcoux, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Sonia El Euch préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX684-22-08-2024-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 juin 2024 (CX683)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Rapport des membres du comité exécutif
7. Plan d'action syndical 2024-2025
8. Date de la prochaine réunion régulière : 29 août 2024
9. Clôture de la réunion

CX684-22-08-2024-01 Ouverture de la réunion

Le quorum étant constaté, la Présidente souhaite la bienvenue aux collègues à cette première réunion du comité exécutif du retour de la pause estivale. Elle souhaite à toutes et tous une belle année syndicale.

CX684-22-08-2024-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La Présidente présente l'ordre du jour de la réunion.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 684^{e} réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX684-22-08-2024-03 Lecture et adoption du procès-verbal du 13 juin 2024 (CX683)

PV-CX683-13-06-2024

La Présidente de la réunion présente le procès-verbal de la 683e réunion du comité exécutif tenue le 13 juin 2024.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 683e réunion du comité exécutif tenue le 13 juin 2024.

Adoptée à l'unanimité.

CX684-22-08-2024-04 Affaires découlant

La Présidente de la réunion parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le CAU partage un second courriel de remerciements envoyé par l'Association mcgillienne des professeur.es de droit pour le soutien du SPPUQTR (*cf. PV-CX683-13-06-2024-04*).

CX684-22-08-2024-05 Correspondance et information

Le Trésorier indique que les retenues à la source des mois d'avril, mai et juin 2024 ont été payées.

- RAS avril 2024 ARC : 3 821,68 $ MRQ : 7 911,46 $
- RAS mai 2024 ARC : 5 767,96 $ MRQ : 11 930,85 $
- RAS juin 2024 ARC : 2 091,07 $ MRQ : 4 529,05 $

La Présidente tient à remercier, au nom de ses collègues, le Trésorier et le CAU pour avoir assumé plusieurs tâches supplémentaires en l'absence de la responsable comptabilité, gestion et finances.

CX684-22-08-2024-06 Rapport des membres du comité exécutif

1. **Secrétaire**
   - Le Syndicat, en collaboration avec le secrétariat général de l'UQTR, organisera une assemblée générale des professeur.es le 26 septembre afin de désigner des professeur.es à la commission des études et au conseil d'administration. Celle-ci précédera l'assemblée générale statutaire du Syndicat. La Secrétaire indique qu'une période d'appel de candidatures se déroulera du 29 août au 12 septembre inclusivement.

2. **Trésorerie**
   - Le Trésorier présente le relevé des décaissements par dépôts directs effectués entre le 1er et le 30 avril 2024 (VP617 à VP634). Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.
   - Le Trésorier présente le relevé des décaissements par dépôts directs effectués entre le 1er et le 31 mai 2024 (VP635 à VP636). Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.
   - Le Trésorier présente le relevé des décaissements par dépôts directs effectués entre le 1er et le 30 juin 2024 (VP637 à VP639). Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.

- Le Trésorier présente le relevé des décaissements par dépôts directs effectués entre le 1er et le 31 juillet 2024 (VP640 à VP661). Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.
- Présentation de l'état des résultats au 30 avril, 31 mai, 30 juin et 31 juillet 2024.
- Présentation de l'état des placements des mois d'avril, mai et juin 2024.
- Le Trésorier indique qu'il apportera des modifications à la prévision des produits et des charges 2024-2025. Il compte présenter un projet de révision à la réunion du comité exécutif du 5 septembre, au conseil syndical le 12 septembre, puis à l'assemblée générale du Syndicat le 26 septembre.
- Le processus d'audit des états financiers est en voie d'être terminé.
- Un professeur a interpellé le Trésorier concernant le taux des allocations (*per diem*) de l'UQTR pour un séjour professionnel à l'extérieur du pays. Le dossier est transféré au comité des relations de travail.

3. Vice-présidence aux services à la collectivité

- Le dîner de la rentrée se déroulera le jeudi 26 septembre de 11h30 à 12h30 au local 1012 Nérée-Beauchemin. Le restaurant le *Rouge vin* sera le traiteur. L'invitation à participer à ce dîner se fera au mois de septembre auprès des professeur.es et des professeur.es retraité.es.
- Une invitation avait été lancée lors de la réunion du conseil syndical du 25 avril dernier pour que les délégué.es soumettent des propositions de noms de professeur.es pouvant être susceptibles de recevoir le Prix engagement syndical. À cet appel, une seule déléguée a fait des propositions, ainsi qu'une membre de l'exécutif. Lors de la prochaine réunion du comité des services à la collectivité, les propositions seront étudiées. Une relance du processus d'appel sera envisagée si les candidatures reçues ne répondent pas aux critères de la *Règle 13 régissant l'attribution du Prix d'engagement syndical*. Dans tous les cas, en raison du calendrier, la remise du Prix ne pourra se faire à l'assemblée générale de septembre.
- Le concours de bourses de la Fondation de l'UQTR sera relancé sous peu. Une rencontre est prévue le 27 août avec la coordonnatrice (bourses et projets spéciaux) de la Fondation pour revoir certains critères d'admissibilités afin de favoriser la remise des bourses. L'an dernier, quatre (4) bourses du Syndicat n'ont pu être remise en raison d'absence de candidature ou de respect des critères.
- À la suite du décès du professeur retraité et membre du CSC Paul Gagné, l'Association des professeurs retraités a nommé son successeur : André Barrabé, professeur retraité du Département d'études en loisir, culture et tourisme.

4. Vice-présidence aux affaires universitaires

- Deux professeur.es ont interpellé la VPAU pour avoir des explications concernant la réponse de refus à leur demande de promotion. Les questions ont été transféré au Comité des relations de travail.
- La VPAU indique qu'elle ne pourra pas participer aux réunions du Comité multisyndical en santé et sécurité au travail de la session d'automne en raison d'un conflit d'horaire. Le CAU la remplacera.
- Une réunion du comité exécutif de l'UQTR se tiendra le lundi 26 août.

5. Vice-présidence aux affaires syndicales

- Le processus d'un dossier déjà traité concernant la reconnaissance des stages dans la tâche de travail est à nouveau sur la table de travail.
- Le procureur a déposé un avis en suivi du dossier grief 2020-09 dans l'éventualité où un appel serait déposé par la professeure (*cf. PV-CX682-30-05-2024-06.5*). Le procureur ne pourrait pas représenter le Syndicat pour cet appel.
- Dans un département, la convention collective n'a pas été respectée quant au recours à une administration déléguée : bien qu'aucun.e professeur.e n'a déposé sa candidature, il n'y a pas eu d'appel fait à des professeur.es d'autres départements.
- Une rencontre s'est tenue entre le procureur du Syndicat et une professeure concernant du harcèlement psychologique pour identifier les personnes mises en cause afin que le procureur puisse les informer de leur droit à être représentées. Ce dossier sera soumis à l'arbitrage, puisque la médiation a été refusée.

6. Vice-présidence aux relations de travail

- Le dépôt d'un grief est envisagé dans le dossier du professeur ayant été interpellé par l'administration concernant le matériel pédagogique produit par ce professeur et acheté par ses étudiant.es (*cf. PVCX682-30-05-2024-06.6*).
- Une professeure s'est vu attribuer des cours qui ne correspondent pas à ce qui avait été voté en assemblée départementale. La professeure est en arrêt de travail.
- Une professeure conteste le refus d'une libération. Une rencontre est prévue avec le vice-recteur aux ressources humaines, M. Olivier Malo, et la directrice du Service des relations de travail, Me Houda Souissi.
- Un professeur a été invité par une université d'un autre pays pour développer un programme. Le professeur a refusé le projet en raison des importantes règles administratives de l'UQTR. Une demande de clarification des règles sera apportée au comité des relations de travail conjoint afin de statuer si ce genre de projet est considéré comme du service à la collectivité.

***7.* Présidence**

- Une précision est apportée concernant les modalités de représentation du SPPUQTR au conseil fédéral de la FQPPU (*cf. PV-CX682-30-05-2024-06.7*). Le SPPUQTR possède cinq (5) votes et il a droit à deux (2) représentant.es dont leur frais de déplacement et de séjour sont remboursés par la Fédération. Les coûts engendrés par les autres représentant.es sont aux frais du Syndicat.
- Le Comité sur la liberté académique de l'UQTR a rendu sa décision en regard de la plainte déposée par un professeur (*cf. PV-CX682-30-05-2024-06.6*). Conformément à la politique, les recommandations ont été transmises au vice-recteur concerné ainsi qu'aux parties concernées uniquement, afin de respecter la confidentialité à laquelle est soumise le comité.
- Une lettre d'entente a été signé dans le dossier d'un professeur embauché tardivement (*cf. PV-CX683-13-06-2024-06.6*).
- Le Secrétariat général apportera une précision concernant l'enregistrement des réunions des assemblées délibérantes (*cf. PV-CS365-06-06-2024-04*).
- Une suspension des délais a été demandé dans le dossier de partage des bureaux (*cf. PV-CX683-13-06-2024-06.7*). Le sujet reviendra à la réunion du Comité des relations de travail.

- Un professeur, qui prendra sa retraite sous peu, s'est vu refusé par l'administration le paiement du 1,5 cours placé en réserve. Le procureur a été sollicité pour qu'il produise un avis, après quoi une plainte pourrait être déposée par le professeur.
- Une rencontre s'est tenue avec la correctrice embauchée pour l'écriture épicène de la convention collective 2022-2027.
- Un courriel a été envoyé à l'ensemble des professeur.es le 21 juin sur les mesures transitoires (de la fiducie à la réserve) découlant de l'adoption de la convention collective 2022-2027.
- La FQPPU a été interpellé pour qu'elle entame des démarches concernant le recours au billet du médecin par des étudiant.es pour justifier une absence de courte durée (*cf. PVCX365-06-06-2024-07*).

CX684-22-08-2024-07 Plan d'action syndical 2024-2025

La Présidente demande au CAU de présenter le point.

Le CAU rappelle que le comité exécutif doit soumettre pour approbation par l'assemblée générale statutaire du 26 septembre un plan d'action pour l'année 2024-2025. Au printemps dernier, les membres du comité ont été invités à soumettre leurs propositions pour chacun de leur poste. Le CAU présente les informations colligées.

Les membres du comité exécutif discutent des actions proposées. Il est suggéré de poursuivre la discussion sur les actions communes de l'exécutif jusqu'à la prochaine réunion du comité exécutif.

CX684-22-08-2024-08 Date de la prochaine réunion

La Présidente de réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 5 septembre 2024.

CX684-22-08-2024-09 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 30.

Sonia El Euch Présidente de la réunion	François Landry Secrétaire de la réunion